

## LETTRE OUVERTE

1

à Monsieur Olivier VÉRAN  
Ministre des Solidarités et de la Santé

Meudon, le 13 octobre 2020

*Objet : Ile Seguin*

### **Demande d'intervention urgente et d'un entretien**

relatifs au projet de densification tertiaire dépassé menaçant l'îlot de fraîcheur de l'Ile Seguin de bétonisation et de disparition des paysages classés remarquables qui l'entourent.

Monsieur le Ministre,

Après avoir tiré ensemble, le 21 septembre 2020, les leçons de leurs contributions respectives aux trois enquêtes publiques récemment closes sur le plus beau méandre de la Seine autour de l'Ile Seguin, dix huit associations et le collectif « *Vue sur l'Ile Seguin* » s'unissent pour vous demander de **sauver cette île emblématique en refusant d'accorder l'autorisation environnementale à sa bétonisation.** (1)

Les ambitions des signataires convergent vers la sauvegarde impérieuse de l'îlot de fraîcheur permanent constitué par la Seine et l'Ile Seguin et pour que ce précédent s'étende à toutes les îles de la Seine et de ses affluents (l'Ile des Impressionnistes à Chatou, l'Ile des Loups sur la Marne etc.).

L'atténuation des retombées des changements climatiques (dont le réchauffement et ses vagues de canicule mortifères en ville), la nécessité vitale d'un air sain, la sauvegarde de la biodiversité, le respect de l'arbre – désormais menacé dans sa survie – la prévention des risques d'inondations constituent autant d'objectifs à ériger en priorités sur tout le territoire et à concrétiser d'urgence.

Aujourd'hui, au terme des enquêtes publiques, l'État a le pouvoir et le devoir de refuser l'autorisation environnementale ! Tel est le verrou à actionner pour préserver à la fois la santé publique et l'environnement, grâce au respect de l'Ile Seguin et de ses abords.

A l'échelle de la Planète, les services rendus par les écosystèmes sont sans prix ! La France sera-t-elle capable de le prouver par l'exemple, en verdissant quelques hectares de pleine terre sur l'Ile Seguin ? Les 52 000 signataires de la pétition « *Créez une île verte à Paris !* » en sont déjà convaincus.

La « **Déclaration de l'Ile Seguin** », élaborée par des associations très engagées en faveur des enjeux environnementaux et de paysage, est jointe à cette lettre.

(1) Associations locales, régionale et nationale, réunies le 21 septembre 2020 par le Collectif « *Vue sur l'Ile Seguin* »

2

**LETTRE OUVERTE**  
à Monsieur Olivier VÉRAN  
Ministre des Solidarités et de la Santé

Nous avons l'honneur de solliciter d'être reçus par vous dans les meilleurs délais pour vous présenter les enjeux majeurs liés à l'Île Seguin compte tenu de l'urgence qui s'impose à tous.

En vous disant tout l'espoir que nous plaçons en votre intervention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, avec nos remerciements, l'expression de notre haute considération.




**Michel BECQ**  
du Collectif  
« Vue sur l'Île Seguin »




**Olivier DELOURME**  
Coteaux de Seine Associations



**Bernard LANDAU**  
La Seine n'est pas à vendre



**Christian COLLIN**  
Val de Marne Environnement



**Irène NENNER**  
Environnement 92

**P.J. La Déclaration de l'Île Seguin avec Liste des signataires**

Copie : Monsieur le préfet de la Région d'Île-de-France, Monsieur le préfet des Hauts-de-Seine, Madame la présidente de la Région d'Île-de-France, Monsieur le président de Grand-Paris Seine-Ouest, Monsieur le président de Métropole du Grand-Paris, le maire de Boulogne-Billancourt, Madame la maire de Paris, Mesdames et Messieurs les maires des villes de Chatou, Garches, Issy-les-Moulineaux, Marnes-La-Coquette, Meudon, Rueil-Malmaison, Saint Cloud, Sèvres, Vaucresson, Ville d'Avray,